

Jeudi 21 janvier 2021, de 16h50 à 18h30

### Présents :

- **INSPE** : Lucie Corbin, Julien Mugnier
- **IEN 2<sup>nd</sup> degré** : Christine Bourdens, Sophie Prost (distanciel), Lionel Badon
- **FA** : Christelle Faivre-Morot, Sylvie Fossurier, Céline Maisonnial (excusée), Laurent Gallien, Xavier Péricaud, Romain Thomas
- **Représentants des stagiaires** : Vanessa Gilbert et William Merce-Guyot

Lucie Corbin débute le CPER et salue l'ensemble des membres. Lucie Corbin rappelle l'ordre du jour et précise le rôle du CPER.

- Bilan du premier semestre de formation et points d'amélioration à envisager
- Information sur la réforme à venir et les conséquences sur la formation PLP

### Bilan du 1<sup>er</sup> semestre de formation et points d'amélioration à envisager

#### *Les journées de pré-rentrée :*

Les stagiaires sont satisfaits des journées de pré-rentrée. Ces journées leur ont permis de faire une transition entre le milieu professionnel et la formation notamment pour ceux qui n'étaient pas issus directement de l'université. Ces journées sont nécessaires et à maintenir. Une découverte des lieux de l'INSPE et des différents interlocuteurs, un trombinoscope des intervenants de l'INSPE et un temps d'échanges un peu plus long avec les tuteurs seraient des points d'amélioration. Lucie Corbin précise que cette année, compte tenu du contexte sanitaire, la découverte des lieux et des interlocuteurs n'a pu être maintenue mais sera évidemment reconduite les années futures. La rencontre avec le T1 a été très intéressante et mérite d'être reconduite.

#### *Le calendrier, les rencontres :*

Le contenu des formations donne plutôt satisfaction. Cependant, l'alternance des groupes du mercredi reste parfois déroutante, de plus l'alternance distanciel (teams ou via) et présentiel perturbe aussi plusieurs professeurs stagiaires. Les stagiaires soulignent un manque de visibilité des contenus de formation et des thèmes abordés. Laurent Gallien précise que les thèmes abordés sur les formations du jeudi, sont indiquées dans les différentes feuilles du calendrier (fichier Excel). Julien Mugnier précise que la complexité des groupes (effectifs qui diffèrent selon les différents statuts et parcours de formation) et des formations (thématiques et type de cours TD/TP) ne permet pas d'afficher un emploi du temps du transversale par professeur stagiaire.

Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de nous rencontrer autant que nous le souhaitions.

#### *La formation au semestre 3 :*

L'articulation mise en place entre les différentes formations (UE1-IEN et UE2 pluridisciplinaire, notamment) semble efficace et satisfaisante.

Les IEN rencontrent des difficultés pour organiser les classes virtuelles mais les retours sont positifs. Le groupe PLP est intéressant et intéressé.

Dans l'évaluation des IEN, pour répondre à la dernière question, les stagiaires disposent d'un nombre limité de caractères et cette situation liée à l'usage de l'outil VIA inquiète les professeurs stagiaires. Les M2A craignent des conséquences pour l'évaluation.

Les stagiaires souhaiteraient également disposer, dans la mesure du possible, du corrigé plus rapidement. Sophie Prost, précise également certaines similitudes dans les travaux réalisés par les stagiaires et rappelle l'importance de réaliser le travail dans les règles fixées.

L'accès aux outils universitaires (Teams, Ub, Ent, Office 365...) devrait être automatiquement renouvelé pour les FA. Les FA soulignent la grande réactivité de messieurs Fournier et Lapetite et les remercient chaleureusement.

### ***Le stage et le suivi de stage : activité à mis temps en établissement***

Pas de remontée particulière de la part des stagiaires. Les échanges tuteur INSPE/stagiaire sont très bons. Les stagiaires pour lesquels leurs tuteurs établissement exercent dans un autre établissement, une autre commune rendent les échanges plus complexes et délicats. Les raisons de ces choix éloignés sont multiples mais évidemment justifiées. Les IEN 2<sup>nd</sup> degré essayent à chaque fois de faire du mieux possible pour limiter/éviter ces situations. Les stagiaires indiquent que parfois les tuteurs établissement manquent de formation. Lucie Corbin précise que des cahiers des charges sont construits pour les accompagner et regrette que les formations néo-tuteurs n'ont pu être maintenues cette année pour des raisons liées au contexte sanitaire.

Des stagiaires nous précisent que plusieurs d'entre eux rencontrent des soucis de santé (liés ou non à la covid) et sont très inquiets pour la titularisation. Lucie Corbin rappelle les règles en vigueur et rassure l'ensemble des stagiaires. Lionel Badon conseille et rassure également les stagiaires.

### ***La formation au semestre 4 :***

Lucie Corbin précise que les directives à l'université sont de maintenir les aménagements mis en place actuellement dans les semaines à venir. Quelques formations (TP disciplinaires, interdisciplinaires...) ont pu être mises en présentiel. D'un commun accord, FA et stagiaires sont ravis et satisfaits de ces journées en présentiel.

### ***Entretiens professionnels***

Les stagiaires s'inquiètent enfin des entretiens professionnels. Sophie Prost précise que des informations sont attendues du ministère et seront publiées très prochainement mais que le travail attendu ne sera pas colossal et prendra appui sur les activités menées en situation et leurs analyses. Enfin, Lucie Corbin indique que le cadre est déjà fixé : 10 minutes de présentation et 20 minutes d'entretien.

### **Information sur la réforme à venir et les conséquences sur la formation PLP**

La réforme générale prévoit 1/3 du temps en responsabilité, en qualité de contractuel et 2/3 du temps en formation ou en stage d'observation et de pratique accompagnée.

Dans la nouvelle formule de la réforme, aucun master 1 et 2 « PLP » ne sera proposé en Bourgogne. Les concours se dérouleront durant le S4 du master 2. Ainsi, la situation des PLP sera :

- Soit des stagiaires détenteurs d'un master 2
- Soit des stagiaires dispensés d'un master 2

Le statut de fonctionnaire stagiaire ne sera proposé qu'à l'issue du master 2. A ce jour, aucun texte ne précise ce statut pour les PLP.

En revanche, les fonctionnaires stagiaires qui n'auraient pas d'évaluation de master ou disposeraient d'un équivalent de master 2 (autre que master MEEF) seraient des stagiaires à mi-temps (semblables aux DU PLP). Mais à ce jour, les modalités de la prise en charge de leur formation initiale ne sont pas définies.

En 2022, la pleine mise en place de la réforme pourrait voir au sein des INSPE la juxtaposition de nombreux statuts (étudiants M2 à responsabilité à tiers-temps, étudiants M2 en stage d'observation et de pratique accompagnée, fonctionnaire stagiaire à mi-temps, fonctionnaire stagiaire à 80 %).

Laurent Gallien rappelle quelques dates à venir :

- **Jeudi 25 mars 2021** : 16h30 : rencontre stagiaires PLP avec **FA** + Lucie Corbin et/ou Julien Mugnier + **IEN**
- **Jeudi 6 mai 2021** : matin et après-midi : soutenance  
**Jeudi 6 mai 2021** : 16h30 : **CPER PLP N°2** avec **2 représentants des stagiaires** + **FA**  
+ Lucie Corbin et/ou Julien Mugnier + **IEN**

La séance est levée à 18h30.

Doc interne